



LE DÉPARTEMENT

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## 25 juin 2024

### **« TOUS À VÉLO AU COLLÈGE » : LES COLLÈGES MARCELLE RIVIER, JEAN MACÉ ET GERARD GAUD RÉCOMPENSÉS**

***La Vice-Présidente du Conseil départemental de la Drôme, Véronique PUGEAT, a récompensé les établissements qui ont recensé le plus d'entrées à vélo pendant le challenge « Tous à vélo au collège », ce mardi 25 juin au collège Jean Macé à Portes-lès-Valence.***

Afin de sensibiliser et d'accompagner le développement des mobilités douces, le Département de la Drôme a mis en place un programme « Tous à vélo au collège » qui comprend un challenge inter-établissements. Cet événement s'est déroulé du 27 au 31 mai dans 16 collèges publics et cinq privés du territoire. Les collèges participants ont enregistré au total 3 133 entrées à vélo et 703 à trottinette. Les collèges Marcelle RIVIER de Beaumont-lès-Valence dans la catégorie villes de moins de 5 000 habitants, Jean MACE de Portes-lès-Valence dans la catégorie villes de plus de 5 000 habitants, et Gérard GAUD de Bourg-lès-Valence dans la catégorie grandes villes sont ceux qui ont compté le plus d'entrées à vélo par rapport au nombre d'élèves.

#### **1500€ de dotation pour des projets autour du vélo**

Après une démonstration de VTT Trial, ces trois établissements ont été récompensés par la Vice-Présidente du Conseil départemental en charge de l'éducation et de la jeunesse, de la culture et du sport, Véronique PUGEAT. Ils remportent chacun une dotation de 1500€ destinée à financer des projets autour du vélo.

En plus d'actions de sensibilisation, le programme « Tous à vélo au collège » comprend la réalisation d'aménagements pour sécuriser les itinéraires d'accès aux collèges, dans un rayon de 3 km autour des établissements.

Pour la Présidente du Conseil départemental de la Drôme, « ***Ce type d'événement témoigne de notre engagement pour une mobilité durable et respectueuse de l'environnement. Cela peut donner envie à certains d'essayer et de se lancer. Nous intervenons sur les aménagements, mais aussi sur l'apprentissage, la sensibilisation et l'équipement*** ».